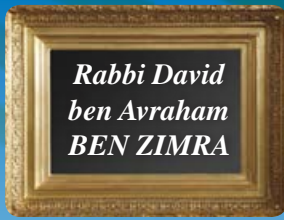


HAAZINOU 5772



n°92

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La paracha de Haazinou (Ecoutez) a pour thème principal le cantique de 70 lignes que Moché adressa au peuple juif le dernier jour de sa vie.

Prenant à témoin le ciel et la terre, il exhorte le peuple de «Se souvenir des temps anciens», comme il est dit : «Interroge ton père et il te racontera, tes Sages et ils te diront», et leur explique comment D.ieu «Les a trouvés dans le désert », en a fait un peuple, les a choisis pour Lui, et leur a donné une terre magnifique.

Le cantique met aussi en garde contre la chute spirituelle, résultat du fait que le peuple «S'est engraisé, et s'est révolté et a abandonné le D.ieu qui l'a fait».

Alors, Moché décrit les calamités qui pourraient s'ensuivre, mais que finalement, la rédemption viendra. D.ieu vengera le sang du peuple juif qui a été versé et réconciliera le peuple avec sa terre.

La sidra se conclut avec l'instruction donnée par D.ieu à Moché de monter sur le mont Névo d'où il pourra seulement contempler toute la Terre Promise avant de quitter ce monde.



Feuillelet dédié à la réussite matérielle et spirituelle de M. O. Topolsky



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Une pluie de Torah

Devarim (32,2) : «Que ma doctrine s'infiltré comme la pluie, que ma parole distille comme la rosée, comme des ondées sur la verdure, comme des averses sur le gazon»

Dans ce verset, la Torah est comparée à la pluie. Lorsque la pluie tombe, on ne perçoit pas immédiatement les bienfaits qu'elle procure aux plantes. Ce n'est qu'après l'action des rayons du soleil que l'on commence à observer la croissance des plantes. Il en est de même pour l'étude de la Torah, il n'y a pas d'effet immédiat au moment où l'on étudie. Ce n'est que plus tard que l'on peut en observer les résultats...

Les commentateurs expliquent que Moché fait allusion ici à la manière d'étudier : commencer d'abord par la «Torah écrite» puis continuer par la «Torah orale». En effet, le verset débute par l'expression «Liqu'hi» (ma doctrine), qui désigne la Torah écrite, et le verset de notre Paracha poursuit par : «Que ma parole distille comme la rosée», ce qui constitue une allusion à la Torah orale.

Il va de soi que l'on doit, en premier lieu, acquérir les fondements mêmes de la Torah écrite, pour les approfondir, en second lieu, à l'aide de la Torah Orale. D'autre part, l'on voit que la Torah écrite est comparée à la pluie et la Torah orale à la rosée : le sol a d'abord besoin d'être arrosé pour se ramollir et, lorsque les pousses sortent de terre, la rosée leur est indispensable. De même la Torah écrite sensibilise le cœur de celui qui l'étudie, et lorsqu'elle s'est bien dévoilée à lui, il peut aborder la Torah orale...

Une question de «Temps»

Devarim (32,39) : «Je ferai mourir et vivre, J'ai blessé et Je guérirai»

Il y a lieu de se demander pourquoi il est dit «Je ferai mourir» au futur et «J'ai blessé» au passé. Apparemment, il aurait fallu dire «Je ferai mourir et vivre, Je blesserai et je guérirai» !

L'auteur du livre «Or Moché» ramène un enseignement de notre maître «le 'Hida», qui détaille l'époque de la résurrection des morts : «Au début les morts se relèveront tels qu'ils étaient au moment de leur mort : boiteux, aveugle, muet, pour que les membres de leurs familles les reconnaissent, et c'est après que D.ieu viendra et les guérira». C'est ce que dit le verset «Je ferai mourir et vivre», et lorsqu'ils revivront je les guérirai des blessures du passé.

PARACHA : HAAZINOU



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 19h16 • Sortie : 20h18

Villes dans le monde

Lyon	19h07 • 20h07	Nice	18h57 • 19h56	Los Angeles	18h22 • 19h15
Marseille	19h05 • 20h03	Jerusalem	17h47 • 19h02	New-York	18h23 • 19h20
Strasbourg	18h54 • 19h56	Tel-Aviv	18h06 • 19h03	Londres	18h24 • 19h30
Toulouse	19h21 • 20h20	Bruxelles	19h07 • 20h11	Casablanca	18h00 • 18h53



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Avner a mal tourné

Devarim (32,26) «Je les anéantirai, j'effacerai leur souvenir parmi les hommes»

L'histoire suivante s'est produite au temps du Ramban Rabbi Moché Ben Na'hman. Celui-ci avait un élève, dénommé Avner, qui «tourna mal», se convertit et devint un ministre important. Un jour de Kippour, Avner fit appeler le Ramban, son ancien Rav et lui offrit le triste spectacle d'égorger devant lui un cochon, de le faire cuire et de le manger ! Il lui demanda alors combien de fois, par son acte, il était punissable de la peine de karet (retranchement prématuré de ce monde). Le Ramban lui répondit : «quatre fois ! » Avner rétorqua qu'il pensait que c'était plutôt cinq fois, il en apporta des preuves, et en définitive le Ramban approuva sa démonstration !

Il lui demanda alors : «Comment en es-tu arrivé à renier la Torah de Moché, alors que tu la connais si bien ?». Son élève lui répondit en ces termes : «Un jour, lors d'une Dracha (discours), sur la Paracha Haazinou, tu as affirmé que ce passage de la Torah renfermait toutes les Mitsvot ainsi que tous les sujets possibles ! J'ai considéré que c'était impossible, et à partir de ce moment-là, j'ai commencé à tout renier. « À sa grande surprise, le Ramban lui confirma ce qu'il avait affirmé quelques années auparavant, que l'on pouvait effectivement trouver dans cette Paracha une allusion à toute chose. Il lui proposa même de le tester en lui posant une question ! Il demanda alors : «Dis-moi, où est il est fait allusion à mon prénom dans la Paracha ?»

Le Ramban se leva, commença à prier avec beaucoup de ferveur, et soudain le verset suivant sortit de sa bouche : «Je les anéantirai, j'effacerai leur souvenir parmi les hommes... ; prends la troisième lettre de chaque mot et tu trouveras ton prénom : Avner !» A cet instant même, Avner fut saisi de tremblements terribles ; il demanda si en faisant Techouva, il pouvait réparer ses fautes. Mais son ancien maître lui fit observer que ce verset revêtait une signification bien particulière. Sur ce, Avner prit un bateau, et seul à bord, s'éloigna vers le large en poussant de grandes plaintes. Plus personne n'entendit jamais parler de lui ! Puis un jour, Avner réapparut en rêve au Ramban ; il le remerciait d'avoir prié pour qu'il quitte le Géinom (enfer), où il avait séjourné durant douze mois !



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rabbi Chalom AROUCH



AU “HASARD” ...

Kippour vient de se terminer, je peux boire ?

Dans un cas où le maître de maison n'est pas encore rentré de la synagogue après Yom Kippour ou si l'on se sent faible avant le Maariv (prière du soir) qui suit Yom Kippour, peut-on manger ou boire ?

Le Choul'han Arou'h indique qu'il est interdit de manger quoi que ce soit ou de boire autre chose que de l'eau, avant la havdala. En conséquence, si la maîtresse de maison attend son mari pour réciter la havdala, il est conseillé dans ce cas qu'elle boive de l'eau, puisque l'eau est autorisée avant la havdala. Cependant, elle devra soit réciter la bénédiction «Barou'h hamavdil bein kodech le'hol» (prière que l'on fait à la fin d'une fête), soit avoir ajouté le paragraphe «ata 'honantanou» dans la amida de maariv (prière du soir), avant de boire. Pour ce qui est de boire de l'eau avant maariv, après la tombée de la nuit, notre maître le «Elef HaMagen» l'autorise mais précise qu'il est préférable de boire en privé afin que d'autres n'en déduisent pas qu'il est permis de boire avant la nuit. On devra également prononcer la bénédiction «Barou'h Hamavdil» avant de boire.



LA VIE D'UN GRAND

Rabbi David ben Avraham BEN ZIMRA, le «Radbaz»

Le Radbaz est né en Espagne vers 1479. Il a treize ans lorsque ses parents sont chassés d'Espagne, lors de l'expulsion de 1492, et s'installe à Safed, en Israël. Il forme la charnière entre les Richonim (sages des années 1000 à 1500 environ) et les A'haronim (sage de 1500 à aujourd'hui).

Pour des raisons inconnues, il quitte Israël à l'âge de 31 ou 32 ans et se rend à Fès, au Maroc, où il devient membre du Beth Din (tribunal rabbinique).

En 1517, le Radbaz quitte le Maroc et s'installe au Caire. Il y est nommé Grand Rabbin, titre qu'il va occuper pendant quarante ans. Il était très respecté pour ses vastes connaissances et son intégrité. Il était un marchand prospère, avec des liens d'affaires dans d'autres pays, comme certains marchands vénitiens de son temps. Il a amassé une fortune considérable, qu'il a généreusement distribuée aux pauvres. Il a eu une influence importante non seulement au sein de la communauté juive, mais aussi dans les hautes sphères du gouvernement égyptien.

Son leadership a entraîné un grand réveil spirituel dans la vie des communautés juives du Caire et d'Alexandrie, et il a institué de nombreuses lois pour

améliorer le niveau des services dans les synagogues, et renforcer tous les aspects de la vie religieuse d'Egypte. L'un des changements que le Radbaz a réintroduit dans les synagogues était de faire la Amida à haute voix après sa récitation silencieuse par l'assemblée, conformément à la Tradition. Il avait en effet constaté que les Juifs égyptiens ne disaient plus la Amida en silence pour eux-mêmes, mais faisaient directement la Amida à haute voix conjointement avec le 'Hazan.

Le Radbaz a également créé une grande Yéchiva au Caire, et sa renommée a attiré de nombreux étudiants exceptionnels parmi lesquels des sommités comme le Ari Hakadoch (Rabbi Its'hak Luria) ou Rav Betsalél Ashkenazi, (Auteur du Chita mékoubétseth).

Le Radbaz occupe une place prépondérante parmi les grands décisionnaires du peuple juif. Ainsi, il a écrit plus de 3 000 responsa (Décisions Halakhiques), dont la plupart ont été réunis et publiés. Ces textes sont d'une valeur inestimable, non seulement d'un point de vue Halakhique, mais aussi, ils sont d'une grande importance historique, car ils mettent la lumière sur divers aspects de la vie juive dans de nombreuses communautés de cette époque. Ils sont

écrits dans un style fin et lucide, et reflètent son érudition extraordinaire et sa sagesse. Il y a 3 ouvrages : Chout HaRadbaz, Chout Divré David, et Chout Or Yossef.

Il a aussi écrit plusieurs livres halakhiques dont Yékar tiféret, commentaires sur le Michné Torah du Rambam, et des ouvrages d'ordre kabbalistique, dont Maguen David, sur l'alphabet, Migdal David, commentaires du Cantique des cantiques ...

A l'âge de 90 ans, le Radbaz démissionne de sa fonction de Grand Rabbin et partage alors la plus grande partie de sa fortune entre les pauvres, prenant des dispositions particulières pour les étudiants en Torah. Il part ensuite à Jérusalem. Mais il n'y reste pas longtemps, en raison de la lourde imposition que le gouvernement turc avait imposée aux Juifs. Il s'installe à Safed, où il devint un membre actif du tribunal rabbinique présidé par Rabbi Yossef Karo, qui le tenait en grande estime. Il a passé les 20 dernières années de sa vie dans la paix.

Le Radbaz décède à Safed le 21 'Hechvan 1573 à l'âge de 110 ans.

Que le souvenir du Tsadik soit une bénédiction pour tout le peuple juif !



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Quelle brakha pour la compote ?

(Rav Aharon BIELER)

Le Choul'han 'Aroukh écrit : "Sur des dattes dont on a enlevés le noyau, et que l'on broie à la main pour en faire une patte, on récitera la bénédiction Boré Péri Ha'èts". Le Rama rajoute que : "Sur une confiture de fruits on fera donc Boré Péri Ha'èts. Certains disent de faire Chéhakol Nihya Bidvaro, ce qu'il faudra faire à priori". Le Michna Béroura explique qu'il s'agit de fruits dénoyautés que l'on cuit jusqu'à ce qu'il soit complètement écrasés.

Il ressort donc que pour les Achkénazim sur une compote de pomme qui aurait été passée au mixer après la cuisson, on fera Chéhakol Nihya Bidvaro. Si l'on s'est trompé et que l'on a fait Boré Péri Ha'èts on sera quitte. Par contre sur les aliments que l'on aurait écrasés, mais qui sont encore reconnaissables on récitera la bénédiction originelle (Boré Péri Ha'èts ou Boré Péri Haadama selon qu'il s'agisse de fruits de l'arbre ou de fruits de la terre). Ce sera le cas sur des légumes râpés ou une confiture faite maison par exemple.

Pour les Séfaradim il y a une discussion entre les décisionnaires contemporains. Dans le cas où le fruit est encore reconnaissable, l'avis général est qu'il faudra faire la bénédiction originelle.

Dans le cas où le fruit a été complètement écrasé et n'est plus reconnaissable, d'après certains décisionnaires on devra faire la bénédiction "Chéhakol Nihya Bidvaro". Il serait recommandé de faire la Bérakha sur un morceau de fruit entier si cela est possible et d'acquiescer ainsi le fruit écrasé (On fera alors "Boré Péri Ha'èts" sur ce morceau entier).

D'autres décisionnaires pensent que même si le fruit a été écrasé au point qu'il ne soit plus reconnaissable on fera "Boré Péri Ha'èts".



PERLE HASSIDIQUE

*« Là où sont tes pensées, tu es. Veilles à ce que tes pensées soient bien là où tu veux être. »
(Rabbi Na'hman de Breslev)*

QUIZZ PARACHA

1. « Et Moché gravit la montagne des Abarim, le mont névo » : quelles autres montagnes figurent dans la Tora ?
2. Cette paracha constitue l'un des cantiques de la Tora. Quels sont les autres cantiques ?
3. Où fait-on allusion à l'avenir du peuple d'Israël ?

3. On fait allusion au futur du peuple d'Israël dans le chant de Hazineou.
 2. Celui de la mer, (à la suite de la division de la mer rouge), celui de Myriam et celui concernant le puits de Myriam.
 1. Hararat, Guérlzim, Eval, Sinaï, Hor Hahar, Hermon, Hamorah, Gilhad Chion et la montagne de Emori.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :
Hevrat Pinto, Rav Moche Pell, UniversTorah.

Nos partenaires

Juif.org



Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU